

Le Président de la République obligé, propose un débat et nous invite à y participer. J'y répond en pensant que la gravité des différents enjeux questionnant notre société obligent à dépasser toutes les certitudes. Fussent-elles personnelles, institutionnelles, politiques... gouvernementales et présidentielles.

Je le fais en objectant au président l'impossibilité qu'il y aurait à ne pouvoir examiner et débattre de mesures ayant été engagées depuis 2 ans. En effet, rien ne saurait empêcher le citoyen de jouer son rôle dès les premiers jours d'un mandat présidentiel s'appuyant sur des majorités acquises sauf à débattre du quinquennat et de sa concomitance avec le mandat législatif.

La restriction présidentielle est d'autant plus inacceptable que dans le même temps le président met en débat au débotté les questions clivantes de laïcité et d'immigration mais oublie entre autres celle du pouvoir d'achat qui pourtant caractérise les ruptures révélées.

Ensuite, s'il n'y a pas de questions interdites il ne peut y avoir de préalable de départ, or celui de faire de l'aide aux entreprises le vecteur primordial aux réponses à apporter aux défis de notre temps en est un.

Au travers ce préalable qui s'imposerait à tous le président montre sa fidélité aux différentes responsabilités qui ont été les siennes durant le précédent quinquennat, à ses axes de campagne électorale et aux mesures prises depuis son élection. Qu'il soit simplement permis la possibilité de contester une vision « économistique » qui corsète les termes du débat et induit les réponses à apporter aux thèmes décidés et aux questions ciblées.

Depuis des décennies les choix budgétaires dégagés au nom de l'efficacité économique, en matière d'exonérations de charges sociales, de baisses du coût du travail se multiplient. Pourtant l'exemple du CICE est un révélateur d'une dépense publique inavouable tellement ses résultats sont impalpables en terme d'efficacité ou d'emplois notamment productifs et durables malgré les sommes publiques considérables engagées.

N'est il pas plutôt temps de réfléchir non pas à l'entreprise mais aux entreprises. Au travers notamment une fiscalité qui comme pour celle des ménages devrait être une fiscalité liée aux capacités contributives de chacune d'entre elles, une fiscalité vertueuse et incitative en matière d'emplois. Une fiscalité qui différencie, la TPE, l'auto entrepreneur, l'artisan et la PME pourvoyeurs d'emplois aux grands groupes, multinationales trop souvent inciviques.

Le seul exemple du CICE démontre que le mélange « fiscalité et les dépenses publiques » oblige à débattre aussi des politiques engagées et à plus d'informations et d'évaluations citoyennes. Il s'élève en faux à la volonté présidentielle de clore le débat avant de le commencer quand il nous est dit « nous ne pouvons quoi qu'il en soit poursuivre les baisses d'impôts sans baisser le niveau de notre dépense publique ».

La lettre présidentielle a aussi d'étonnante qu'elle nous incite à débattre de l'Etat, des différents échelons territoriaux, de décentralisation afin prétendument d'améliorer

le rapport entre citoyens et institutions sans qu'il soit proposé de débattre de l'impact du présidentielisme à la française.

Depuis l'avènement de la 5ème République les pouvoirs successifs n'ont eu de cesse de renforcer le présidentielisme au détriment d'une représentation nationale de moins en moins réelle. Des couches sociales entières n'ont plus accès aux mandats électifs et les dites avancées comme le non cumul des mandats entérine de fait une professionnalisation de la vie politique. Au nom des économies à réaliser les propositions visant à l'instauration d'un statut protégeant l'engagement citoyen et électif ont toujours été refusées pour laisser place aux réponses « populistes » du trop de députés, trop de sénateurs, trop d'élus, trop d'échelons démocratiques.

Notre vie institutionnelle ne meurt pas de trop d'élus mais d'une vision élitiste de l'engagement citoyen et on ne peut interpellier les Français sur cette question sans en même temps interroger la relation qu'il y a entre le poids de la fonction présidentielle dans la vie institutionnelle et le délitement de la démocratie représentative.

Enfin, plus de 2 millions de Français viennent de signer un appel en appelant à l'Etat pour sauver la planète. L'expression d'une telle volonté populaire n'est pas courante. L'urgence climatique est un défi lancé à toute la société et il est regrettable que la lettre présidentielle ne s'appuie pas sur une telle envie quand la transition écologique y est évoquée. Comment ne pas regretter que l'urgence des urgences soit essentiellement abordée sous le couvert des responsabilités des ménages et citoyennes.

Jamais comme ces dernières années notre agriculture n'a utilisé autant des pesticides. Jamais le transport fluvial dédié au fret marchandise n'a été aussi peu utilisé comme celui de la SNCF. La mer Méditerranée continue d'être souillée par les boues rouges. Notre pays vient de relever ses perspectives d'émissions de CO2 pour les années à venir ...

Comment est-il possible d'aborder cette question essentielle sans responsabiliser aussi les acteurs économiques, politiques, institutionnels, publics et privés ? Comment réduire la transition écologique à la manière dont tous les Français pourraient la financer, sans en même temps esquisser la moindre politique publique susceptible de rassembler des citoyens aussi sensibilisés qu'inquiets.

Au moment où certains chefs d'états en sont à nier ouvertement les dangers du changement climatique on ne peut que regretter que notre pays soit aussi timoré face à cette urgence climatique. Il aurait été bien que cette adresse aux Français ait été l'occasion de montrer l'inverse.

Au final, bien des écueils sont à dépasser si le Président de la République aspire réellement à un débat au niveau des enjeux de société qui sont face à nous. Celui de considérer que le principe des droits et devoirs qui lui est cher ne s'appliquerait pas à lui-même en est un. Celui aussi de prétendre réformer en allant plus loin dans ce qui été engagé depuis des années avec les résultats que l'on sait en est un autre.

N'est-il temps de se dire qu'il n'y aura pas, qu'il n'y aura plus de développement harmonieux de nos sociétés en favorisant la prédominance de développement économique sur le respect de la planète et le développement social.

**Laurent Dumond**  
Saint Ouen l'Aumône  
Val d'Oise